

ANNEXE II Onglet 3

PASSAGES POUR PERSONNES RÉSEAU ARTÉRIEL À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

Sur	Face à	À l'intersection de	Côté
ARRONDISSEMENT DE LA CITÉ-LIMOILOU			
Holland, avenue	-	Rue De Longueuil	Sud
ARRONDISSEMENT DE SAINTE-FOY-SILLERY-CAP-ROUGE			
Chaudière, boulevard de la	1282	-	-
Domaine, rue du	1159	-	-
Hochelaga, boulevard	-	Rue Jean-Lelarge	Est
Hôtels, avenue des	Piste cyclable des Hôtels	-	-
Hôtels, avenue des	60 m au sud de la rue Charles-M.- Monsarrat	-	-
Maguire, avenue	1394	-	-
Maguire, avenue	-	Rue de Bergerville	Nord
Neilson, boulevard	Parc Raymond-De Rosa, entrée est	-	-
Neilson, boulevard	-	Rue de Fontainebleau	Ouest
Saint-Félix, rue	4296	-	-
Saint-Félix, rue	Stationnement et Accès Parc Jean-Déry	-	-
Saint-Louis, chemin	-	Rue de Rouville	Est
Versant-Nord, boulevard du	3233	-	-
ARRONDISSEMENT DE CHARLESBOURG			
Bourg-Royal, avenue du	605	-	-
Jacques-Bédard, rue	-	Rue du Curé-Grenier	Est
ARRONDISSEMENT DE BEAUPORT			
Chutes, boulevard des	-	Rue Dorion	Est
Seigneuriale, rue	-	Rue Gaétane	Sud
ARRONDISSEMENT DE LA HAUTE-SAINT-CHARLES			
Faune, rue de la	Limite ouest du 2199	-	-
Valcartier, boulevard	-	Rue Bernadet	Nord

ANNEXE II Onglet 4

DIRECTION DES VOIES DE CIRCULATION RÉSEAU ARTÉRIEL À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

Intersection	Approche	Localisation à partir de la voie de gauche	Exception
ARRONDISSEMENT DE LA CITÉ-LIMOILOU			
Henri-Bourassa, boulevard / 41 ^e Rue Est / Antoine-Silvy, rue	est	1 ^{re} voie – Tourner à gauche	
		2 ^e voie – Tourner à gauche, aller tout droit	
		3 ^e voie – Tourner à droite	
René-Lévesque Ouest, boulevard / Holland, avenue	nord	1 ^{re} voie – Tourner à gauche	
		2 ^e voie – Aller tout droit, tourner à droite	
Saint-Paul, rue / Saint-André, quai / Dinan, côte / Joseph-Samson, pont-tunnel	nord	1 ^{re} voie – Tourner à gauche	
		2 ^e voie – Tourner à gauche, aller tout droit, tourner à droite	
Sainte-Foy, chemin / Cartier, avenue	ouest	1 ^{re} voie – Aller tout droit	
		2 ^e voie – Tourner à droite	Autobus
Wilfrid-Hamel, boulevard / Boisclerc, rue / Colisée, avenue du	nord	2 ^e voie – Tourner à droite	
ARRONDISSEMENT DE SAINTE-FOY-SILLERY-CAP-ROUGE			
Cap-Rouge, côte de / Saint-Félix, rue / Plage-Jacques-Cartier, chemin de la	nord	1 ^{re} voie – Tourner à gauche	
		2 ^e voie – Aller tout droit	
Cap-Rouge, côte de / Provancher, rue	nord	1 ^{re} voie – Aller tout droit	
		2 ^e voie – Tourner à droite	
	sud	1 ^{re} voie – Tourner à gauche	
		2 ^e voie – Aller tout droit	
Chaudière, Boulevard de la / Promenade-des-Sœurs, rue de la	nord	1 ^{re} voie – Aller tout droit	
		sud	2 ^e voie – Aller tout droit, tourner à droite
	sud		1 ^{re} voie – Tourner à gauche
		2 ^e voie – Aller tout droit	
Chaudière, boulevard de la / Provancher, rue	sud	1 ^{re} voie – Tourner à gauche	
		2 ^e voie – Aller tout droit, tourner à droite	
Hochelaga, boulevard / Église, route de l'	est	4 ^e voie – Tourner à droite	
Hochelaga, Boulevard / Neilson, boulevard / Maricourt, avenue / Fontainebleau, rue de	est	1 ^{re} voie – Tourner à gauche	
		2 ^e voie – Aller tout droit	
		3 ^e voie – Tourner à droite	
	ouest	1 ^{re} voie – Tourner à gauche	
Hochelaga, Boulevard / Accès privé (Laurier)	ouest	2 ^e voie – Aller tout droit, tourner à droite	
		1 ^{re} voie – Aller tout droit	
		2 ^e voie – Aller tout droit	
Jean-Gauvin, route / Domaine, rue du / Promenade-des-Sœurs, rue de la	nord	3 ^e voie – Tourner à droite	
		1 ^{re} voie – Aller tout droit	
		2 ^e voie – Tourner à droite	
Jean-Gauvin, route / Hêtrière, rue de l' / Charles-Albanel, rue	ouest	1 ^{re} voie – Tourner à gauche	
		2 ^e voie – Aller tout droit	
		3 ^e voie – Tourner à droite	

ANNEXE II Onglet 4

DIRECTION DES VOIES DE CIRCULATION RÉSEAU ARTÉRIEL À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

Intersection	Approche	Localisation à partir de la voie de gauche	Exception
Jean-Gauvin, route / Jules-Verne, avenue	sud	1 ^{re} voie – Tourner à gauche	
		2 ^e voie – Aller tout droit, tourner à droite	
	ouest	1 ^{re} voie – Tourner à gauche	
		2 ^e voie – Aller tout droit	
Laurier, boulevard / Maguire, avenue / Painchaud, avenue	sud	1 ^{re} voie – Tourner à gauche	
		2 ^e voie – Aller tout droit, tourner à droite	
Neilson, boulevard / Pie-XII, boulevard	sud	1 ^{re} voie – Tourner à gauche	
		2 ^e voie – Aller tout droit, tourner à droite	
	est	1 ^{re} voie – Tourner à gauche	
		2 ^e voie – Aller tout droit, tourner à droite	
Quatre-Bourgeois, chemin des / Versant-Nord, boulevard du / Sainte-Foy, chemin	sud	1 ^{re} voie – Tourner à gauche	
		2 ^e voie – Aller tout droit, tourner à droite	
		3 ^e voie – Tourner à droite	
Saint-Félix, rue / Chaudière, boulevard de la / Plage-Saint-Laurent, chemin de la	nord	1 ^{re} voie – Tourner à gauche, aller tout droit	
		2 ^e voie – Tourner à droite	
Saint-Louis, chemin / Église, route de l'	est	1 ^{re} voie – Tourner à gauche	
		2 ^e voie – Aller tout droit	
		3 ^e voie – Tourner à droite	
	ouest	1 ^{re} voie – Tourner à gauche	
		2 ^e voie – Aller tout droit	
		3 ^e voie – Tourner à droite	
Saint-Louis, chemin / Hôtels, avenue des	nord	1 ^{re} voie – Tourner à gauche	
		2 ^e voie – Aller tout droit	
		3 ^e voie – Tourner à droite	
Versant-Nord, boulevard du / Alain, rue	est	1 ^{re} voie – Tourner à gauche	
		2 ^e voie – Aller tout droit	
	ouest	1 ^{re} voie – Aller tout droit	
		2 ^e voie – Tourner à droite	
Versant-Nord, boulevard du / Sapins, rue des	ouest	1 ^{re} voie – Aller tout droit	
		2 ^e voie – Tourner à droite	
ARRONDISSEMENT DE BEAUPORT			
Blanche-Lamontagne, rue / Saint-David, avenue	sud	1 ^{re} voie – Tourner à gauche	
		2 ^e voie – Tourner à gauche	
		3 ^e voie – Tourner à droite	
Saint-David, avenue / Saint-David, avenue / Accès privé (École Samuel-De Champlain)	ouest	1 ^{re} voie – Tourner à gauche	
		2 ^e voie – Tourner à gauche, aller tout droit, tourner à droite	
Sainte-Anne, boulevard / François-De Laval, boulevard	nord	1 ^{re} voie – Tourner à gauche	
		2 ^e voie – Aller tout droit, tourner à droite	
Seigneuriale, rue / Cambronne, rue / Vents, avenue des	sud	1 ^{re} voie – Tourner à gauche, aller à droite	
		2 ^e voie – Aller tout droit, tourner à droite	

ANNEXE II Onglet 4

DIRECTION DES VOIES DE CIRCULATION RÉSEAU ARTÉRIEL À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

Intersection	Approche	Localisation à partir de la voie de gauche	Exception
Seigneuriale, rue / Adanac, rue	sud	2 ^e voie – Tourner à droite	
ARRONDISSEMENT DE LA HAUTE-SAINT-CHARLES			
Faune, rue de la / Colline, boulevard de la	ouest	1 ^{re} voie – Tourner à gauche	
		2 ^e voie – Aller tout droit	
Sainte-Geneviève, route / Volière, avenue de la / Pierre-Mercure, rue	nord	1 ^{re} voie – Tourner à gauche, aller tout droit	
		2 ^e voie – Aller tout droit, tourner à droite	
		3 ^e voie – Tourner à droite	